

MUNICIPALITÉ DE STOKE

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE ORDINAIRE Du lundi 7 novembre 2016 à 19 h 30

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées
3. Correspondance
4. Période de questions
5. Demandes écrites ou verbales
 - 5.1 Brunch annuel des Chevaliers de Colomb
 - 5.2 Demande d'achat de publicité Fête au village de Stoke
6. Comités et dossiers à traiter
 - 6.1 Administration et finances
 - 6.1.1 Renouvellement auprès de la Fédération québécoise des municipalités
 - 6.1.2 Achat banque d'heure et papeterie 2017- Infotech
 - 6.2 Aménagement, urbanisme et environnement
 - 6.2.1 Renouvellement Entente inter-municipale en matière d'urbanisme et de géomatique
 - 6.2.2 Plan d'action et engagement financier développement durable – Fonds municipal vert
 - 6.2.3 Nouvelle proposition Aquatech- eau potable, eaux usées
 - 6.3 Culture
 - 6.3.1 Adhésion à l'organisme Les arts et la ville
 - 6.3.2 Concert de Noël de Stoke
 - 6.4 Immobilisation et bâtiments
 - 6.4.1 Achat de mobilier de bureau
 - 6.5 Loisirs
 - 6.5.1 Publicité dans le bulletin municipal et site internet
 - 6.5.2 Parade du Père Noël
 - 6.6 Ressources humaines
 - 6.6.1 Fermeture des bureaux durant la période des Fêtes
 - 6.6.2 Souper de Noël des employés et élus municipaux**
 - 6.7 Sécurité publique
 - 6.7.1 Sujet
 - 6.8 Voirie
 - 6.8.1 Chemins non-ouverts pour l'hiver 2016-2017
 - 6.8.2 Subvention PAARM 2016-2017
7. Remise des rapports des officiers municipaux.
8. Trésorerie et finances
 - 8.1 Discours du maire
 - 8.2 Séance spéciale sur le budget 2017
 - 8.3 État comparatif au 30 septembre 2016
 - 8.4 État prévisionnel de la situation au 31 octobre 2016
 - 8.5 Dépôt du rapport de délégation de compétence
 - 8.6 Liste des déboursés
9. Autres sujets
 - 9.1 Calendrier 2016 des séances du conseil municipal
10. Avis de motion
 - 10.1 Règlement No 530 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2016.
 - 10.2 Règlement N° 531 établissant la rémunération du personnel électoral.
11. Règlements
12. Invitations
13. Varia
14. Période de questions
15. Clôture et levée de l'assemblée